

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continu, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1 ; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée ; à Paris, chez MM. Havas, Laflotte-Bullier, & Co place de la Bourse, 8 ; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53-8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 1

BOURSE DE PARIS

DU 11 JUIN	
3 0/0	56 70
4 1/2	80 37 1/2
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 85
DU 12 JUIN	
3 0/0	56 65
4 1/2	80 25
Emprunt 1871	89 75
Emprunt 1872	90 90

ROUBAIX, 12 JUIN 1873

La commission de l'armée vient de décider, dans son projet de loi, qu'une plus grande liberté d'action serait laissée aux commandants en chef des armées. En même temps, dans sa séance de ce jour, la commission a repoussé le projet de loi présenté par M. de Cissey, en ce qui concerne l'École polytechnique.

Demain, la commission des services religieux dans l'armée nommera son rapporteur, en remplacement de M. Dompierre d'Hornoy.

La commission des marchés doit s'entendre vendredi avec la commission de l'armée, au sujet de la situation des arsenaux.

Enfin, la commission de l'armée a repoussé le projet de loi relatif à l'enrôlement pour un seul des emplois de chemins de fer, cette proposition étant contraire à la loi sur le recrutement.

M. Maurice, député du Nord, a présenté lundi à l'Assemblée un projet de loi qui renferme l'approbation générale. Il indique les améliorations à introduire dans le sort des instituteurs et prouve la nécessité pressante de pourvoir à leur recrutement, devenu presque impossible aujourd'hui. M. Balbie, dans son discours d'hier au conseil supérieur de l'instruction publique, a donné l'assurance que ces réformes avaient les sympathies du gouvernement.

Le projet de loi présenté par M. Maurice a trait à la situation des instituteurs et institutrices, pendant le cours de leurs fonctions et au moment de leur retraite. L'honorable député propose d'accorder à tous les instituteurs communaux un traitement fixe d'au moins 200 fr., auquel s'ajoutera le produit de la rétribution scolaire. En outre, si ces deux traitements cumulés restent inférieurs à 1,000 fr., la commune sera obligée de parfaire la différence.

Après cinq ans de services, le traitement minimum est porté à 1,400 fr. Pour les institutrices, divisées en deux classes, elles jouiront d'un traitement qui ne pourra être inférieur à 800 fr. pour la seconde. Les pensions de retraite atteindront le chiffre de 600 fr. pour les instituteurs et de 500 fr. pour les institutrices.

Voici le texte de la circulaire confidentielle adressée aux préfets par M. le ministre de l'intérieur, et portée à la tribune de l'Assemblée nationale par M. Gambetta :

« Envoyez-moi d'urgence un rapport sur la presse dans votre département. L'heure

est venue de reprendre de ce côté l'autorité et l'influence qu'une affectation indifférente de neutralité avait détruites.

« Dites-moi les journaux conservateurs ou susceptibles de le devenir, quelle que soit d'ailleurs la nuance à laquelle ils appartiennent ; leur situation financière, et le prix qu'ils pourraient attacher au concours bienveillant du gouvernement ; le nom de leurs rédacteurs en chef, leurs opinions présumées et leur antécédents. Si vous pouvez causer avec eux, voyez s'ils accepteraient une correspondance, dans quel sens il la souhaiteraient.

« Nous allons organiser un bulletin de nouvelles télégraphiques et autographiques qui vous sera régulièrement adressé et dont vous mesurerez les communications au degré de confiance que les divers journaux vous inspireront. Pour cela, vous serez chargement de créer un service de la presse dans votre cabinet, soustrait aux employés indigènes.

« Donnez-moi sur ces divers points votre sentiment, je m'en rapporte à votre tact : il n'est pas de question plus délicate et qui exige plus de prudence et d'habileté. Multipliez autour de vous vos relations, et soyez très-accessible aux représentants de la presse.

L'indiscrétion qui avait livré cette circulaire à M. Vambetta était, paraît-il, connue déjà à Gersailles dans la soirée de lundi, car le *Moniteur universel* la signalait hier dans les termes suivants :

« On s'entretenait dans la soirée, à Versailles, de l'indiscrétion inexplicable à l'aide de laquelle l'opposition aurait eu connaissance du texte d'une dépêche adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur dans le but de leur demander des renseignements sur l'état de la presse en province, et de les inviter à se mettre en rapports sympathiques avec tous les organes de la presse conservatrice, sans acception de parti.

« Cette dépêche, qui, du reste, est empreinte de l'esprit le plus sage conservateur, n'a été adressée qu'aux préfets. Elle était chiffrée, et l'on se demande comment elle est presque immédiatement devenue publique.

« Cette indiscrétion, qui n'a pas aujourd'hui de gravité, mais qui pourrait en acquérir dans d'autres cas, montre quels singuliers errements régnaient dans le personnel administratif de M. Thiers, et combien il était nécessaire que le nouveau gouvernement procédât à une épuration. »

La dépêche émanant du sous-secrétaire d'Etat ; elle a amené naturellement la démission de M. Pascal, sur laquelle le *Journal officiel* contient deux notes, l'une dans la partie officielle, l'autre dans la partie officieuse : elles constatent la promptitude avec laquelle cette démission a été donnée et acceptée.

Après la retraite de M. Pascal, après les déclarations de MM. Beulé et Baragnon à la tribune, après les deux notes de l'*Officiel*, cette fâcheuse circulaire doit donc être désormais enterrée.

LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.) Paris, 11 juin 1873.

Je vous écrivais, hier, que les membres de la majorité, pour éviter quelque coup de surprise, laissent bien de ne pas s'éloigner des séances de l'Assemblée. Une de ces surprises a manqué

d'avoir lieu à propos de l'interpellation sur l'interdiction qui a frappé le *Corsaire*. Toutes les gauches avec le centre gauche Christophe, s'étaient donné rendez-vous, hier, et formaient des rangs serrés sur leurs bancs, comptant sur l'absence d'un certain nombre de membres de la droite. Mais ce calcul a été déjoué et vous avez vu une majorité de 60 voix se prononcer en faveur du gouvernement. Ce chiffre est certainement le minimum de la majorité actuelle et ne peut manquer de s'augmenter. Quant aux 308 voix de la minorité formée de toutes les gauches, c'est le maximum du chiffre des oppositions contre le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres. Presque tous les membres du centre gauche C. Périer ont voté avec la majorité ou se sont abstenus.

M. Pascal est puni d'avoir eu trop de confiance dans la discrétion de préfets dont plusieurs ont été maintenus et sont des créatures de M. Gambetta auxquels ils ont livré cette malencontreuse circulaire soi-disant très-confidentielle.

On disait aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre que M. Beulé voulait aussi se retirer et serait probablement remplacé par le comte Daru. Tout porte à croire que MM. Baragnon et R. Duval ne tarderont pas à devenir des ministres nécessaires de la majorité.

Des membres de la gauche manifestent l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet de la réunion des pouvoirs civils et militaires entre les mains du général Chanzy en Algérie.

Pas de nouvelles, ni d'affaires à la Bourse; les spéculateurs commencent à profiter du beau temps pour jouir des agréments de la villégiature.

On continue beaucoup à parler des projets financiers de M. Magne. En ce qui concerne le budget de 1874, on lui attribue la pensée de démontrer un déficit de 50 millions, comparativement aux prévisions du projet déposé par M. L. Say sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Voici comment s'établirait ce déficit : D'abord les 93 millions de l'impôt sur les matières premières qui n'existent que pour mémoire, seraient définitivement rayés du budget des recettes, et, de ce fait, l'excédant de dépenses de deux millions et demi se trouverait remplacé par un déficit de quatre-vingt-dix millions et demi.

Ensuite le gouvernement reprendrait le service complet des annuités des chemins de fer qui ne figuraient plus depuis deux ans que pour la rente du capital de ces annuités. De ce fait y aurait environ 40 millions d'augmentation de dépenses. Enfin les évaluations de recettes des impôts sur le sucre, les boissons, la vente des tabacs, etc., seraient réduites d'environ 20 millions.

Pour combler le déficit de 150 millions, M. Magne proposait, dit-on, de réduire de 100 millions le service de l'amortissement de la dette à la Banque et des réductions de dépenses s'élevant à 50 millions.

On prête aussi à M. Magne l'intention de recourir à l'emprunt pour se procurer les ressources nécessaires à couvrir

les dépenses figurant au compte de liquidation, et qui n'ont comme contre partie qu'un actif insuffisant, et pour combler les déficits de 1872 et de 1873. Les bruits qui circulent à cet égard peuvent être considérés comme prématurés.

Le journal hebdomadaire, *l'Alliance des Peuples*, qui avait interrompu sa publication, vient de la reprendre après avoir complété son organisation intérieure, étendu ses relations, assuré le service de sa publicité commerciale et fondé un comptoir général de commerce direct entre la France et les autres nations.

L'Alliance des Peuples continue régulièrement sa publication depuis le 31 mai.

Ce journal a pour directeur-gérant un jeune écrivain très-intelligent, M. Adrien Poujade, qui est aidé et conseillé par M. Eugène Poujade, ancien consul général, très-expérimenté dans les affaires politiques et commerciales.

P. S. M. Beulé ne quitte pas le ministère pour le moment.

Il y a eu, ce matin, à Versailles, une réunion de la commission des grâces, au sein de laquelle s'est rendu le maréchal de Mac-Mahon. On croit qu'il y aura encore une ou deux exécutions.

M. Baragnon doit lire demain, dans le 2^e bureau, son rapport sur l'élection de M. Ranc; ce rapport exposera les faits et laissera l'Assemblée juge de décider si elle doit demander que la justice suive son cours. La majorité du 2^e bureau serait favorable, dit-on, à une validation provisoire.

Les 3 commissions des marchés et de réorganisation de l'armée doivent se réunir prochainement pour se concerter au sujet des modifications à apporter dans les services de l'intendance.

DE SAINT-CHÉRON.

LETTRÉ DE VERSAILLES.

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.) Versailles, 11 juin.

Le grave incident qui s'est produit à la séance d'hier, est l'objet de toutes les conversations. Il ne s'agit pas de se livrer à une approbation systématique de tous les actes du gouvernement, surtout lorsque ces actes sont le fait d'agents de second ordre, et que le ministre déclare qu'il n'accepte pas l'interprétation donnée à une phrase malheureuse. Inutile de vous exprimer l'étonnement d'un grand nombre de nos amis au sujet de cette circulaire. La signification principale de l'acte du 24 mai a été une protestation contre la politique d'expédients et d'hypocrisie du gouvernement de M. Thiers; ce qu'ils entendaient, c'était d'établir un gouvernement ferme sans arbitraire, franc sans être provoquant, et dont les procédés ne pussent, sous aucun prétexte rappeler les procédés inavouables du régime déchu.

Or, la circulaire d'hier, avec l'interprétation qui semblait ressortir de sa lecture, était un procédé du gouvernement que nos amis ne pouvaient approuver. A l'heure

actuelle, lorsque la cause principale du désordre moral provient de la confusion jetée dans les esprits par les pratiques maladroites des régimes précédents, la droite ne pouvait purement et simplement s'associer à la circulaire de M. Pascal.

Les paroles explicatives apportées à la tribune par M. Beulé, les réserves formulées par M. Baragnon, la promesse que M. Pascal résignerait ses fonctions, toutes ces considérations ont prévalu dans l'esprit des membres de la droite, et en votant l'ordre du jour pur et simple, ils n'ont nullement prétendu justifier la circulaire du secrétaire général du ministère de l'intérieur, mais témoigner de leurs sentiments de confiance dans les déclarations du ministre de l'intérieur. Dès ce matin, le *Journal officiel* contient une note annonçant que M. Pascal a donné sa démission et que cette démission a été acceptée. L'opinion publique tiendra compte au ministère de cet acte de juste sévérité, et ratifiera le vote de confiance donné par l'Assemblée au gouvernement qu'elle a choisi. Ce vote a permis de constater une fois de plus combien la majorité était compacte, malgré les déclarations de M. Germain, dont les paroles violentes ont soulevé une vive agitation. Malgré l'appoint apporté par M. Gambetta par tout le groupe centre gauche, le gouvernement a retrouvé pour le soutenir le chiffre de voix qui ont porté M. le maréchal Mac-Mahon à la Présidence.

ÉTRANGER

On écrit des frontières des Pyrénées, 10 juin :

« Le charmant orateur poète don Emilio Castelar ne se consolera jamais de ne pas avoir été pris au sérieux par l'Europe comme ministre d'Etat ou des affaires étrangères.

« Quelle avalanche de circulaires ! Elle rappelle l'insuccès de celles de Paschal Grousset.

« On n'a pas oublié que les agents de Prim sillonnèrent les capitales à la recherche d'un candidat royal.

« Eh bien ! les agents de Castelar les ont sillonnées aussi à la recherche de la reconnaissance de la République.

« Les révolutionnaires ont toujours fait bon marché de la dignité espagnole.

« Le lendemain de l'escamotage du 11 février dont les révélations plus que cyniques de Ruiz Zorrilla nous ont livré le secret, le poète Castelar rédige sa fameuse circulaire qui se résume ainsi :
« Admirez-nous ! »

« Le lendemain de la réunion de la Constitution qui commence si anarchiquement, nouvelle circulaire de Castelar à l'Europe, répétant la même note :

« Admirez-nous ! »

« Aujourd'hui une troisième circulaire est adressée aux agents pour dénoncer une prétendue fusillade par les carlistes de 23 carabiniers près de Tarragone (Castelar ne parle pas, et pour cause, de ceux du pont d'Endelaza), les invitant à faire devant les gouvernements étrangers un parallèle entre la conduite des carlistes et celle des républicains.

« Nous acceptons ce défi.
« Rappelons, au courant de la plume, à l'Europe, quelques-uns des crimes ou des

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 13 JUIN 1873

— 9 —

LE

BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE III — (Suite)

Riraient-ils assez de moi à Cherbourg ! ceux qui m'ont vu refuser des femmes qui avaient le sac ! Que faire, alors ? Eh ! mordieu ! me guérir de cette amourrette, comme on se guérit de la fièvre. Ça ne me tient pas assez au cœur pour qu'il faille en mourir... mais c'est fort tout de même !

Certaine douleur dans les épaules avertit Jollivet que l'amour n'était pas la seule maladie avec laquelle il devait compter, et que ses rhumatismes avaient beaucoup à redouter des soirées froides.

Il rentra chez lui, et comme il n'avait rien à faire, il se coucha pour économiser la chandelle.

Mais il dormit peu, et se réveilla brisé de fatigue, comme on est après une nuit hantée de visions et de mauvais rêves ; mais la trop séduisante image de la jeune fille était quelque peu effacée de son âme ; il échappait à son obsession tyrannique, et redevenait calme, et de plus en plus maître de lui.

Une fois levé, il se mit à feuilleter ses livres — c'était une distraction qu'il aimait à se donner de temps en temps.

— Je suis leur maître à tous, se dit-il en frottant ses mains si sèches qu'on avait toujours peur qu'elles ne prissent feu... Qu'on ait donc soin de ne pas me faire de peine, jarnible !... je veux bien être bon avec les autres, mais c'est à la condition qu'on ne sera pas méchant avec moi !

Très satisfait du résultat de son examen, l'usurier se fit servir à déjeuner dehors, sous un grand pommier planté dans la cour devant sa porte, ce qu'il faisait généralement quand il était en belle humeur ; et, comme il avait très-peu soupé la veille, et pour cause !, il mangea de bon appétit une omelette au lard confectionnée par Jeannette.

Tout à coup, le son des cloches, vibrant dans l'air pur du matin, traversa l'espace et arriva jusqu'à lui.

— Tiens ! se dit-il, c'est aujourd'hui dimanche ; je l'avais pardieu ! bien oublié ! Ceux qui ont besoin de moi s'en souviendront tantôt ! Ah ! ah ! c'est mon jour aussi, à moi, le dimanche ! et il vient autant de gens ici qu'à l'église... Et il y en a qui me prient comme le bon Dieu ! C'est beau d'être riche !... Jeannette, qui s'était éclipse après avoir déposé le déjeuner sur la table de son maître, n'parut bientôt, toutes voiles dehors, son cotillon battant neuf, avec un superbe corsage à fleurs, et quoi qu'elle ne sût pas lire, portant sous son

bras un paroissien presque aussi gros qu'elle.

— Ouais ! comme te voilà brave ! Où t'en vas-tu comme ça, la fille ? demanda Jollivet en se campant devant elle.

— A la messe, où les chiens ne vont pas !

— Tâche que ça te serve à quelque chose... ne fut-ce qu'à devenir meilleure !

— Je suis déjà trop bonne pour vous ! répliqua le modèle des servantes, qui passa devant son maître et gagna le large.

— Elle est un peu forte en gueule ! murmura l'usurier à part lui ; mais pas plus méchante qu'une autre après tout, puisque la meilleure ne vaut rien, et moins voleuse — ce qui est à considérer.

Une fois seul, il retira son couvert, referma la porte de la maison, mit la clef dans sa poche, et continua de se promener dans la cour.

Et tout en se promenant il écoutait le joyeux carillon des cloches, car c'était jour de fête, et le maître sonneur s'en donnait à cœur joie ! Les marteaux de bois bondissaient sur l'airain, semant dans l'espace leurs mélodies vives et gaies, rythmant des airs variés avec une prestesse sans pareille, et ravissant le grand silence de la nature.

IV

Jollivet n'était ni un poète ni un artiste : c'était un homme d'argent... mais

enfin c'était un homme ! c'est-à-dire qu'il avait des nerfs, et qu'à un certain moment, ces nerfs pouvaient palpiter et frémir comme ceux d'un homme, et, à ce moment aussi, il était accessible tout comme un autre aux impressions du monde extérieur, à un rayon de soleil, à une harmonie, à un parfum ! Ce carillon des fêtes solennelles, — ne dit-on pas encore chez nous les fêtes carillonnées ? — dont sa jeunesse avait entendu maintes fois les couplets séculaires, écoutés par vingt générations, remuèrent quelque chose en lui. Et comme tout se tient dans une organisation, et qu'une sensation est une quelconque sorte solidaire de l'autre, cette émotion involontaire le ramena tout à coup à la plus douce pensée qu'il eût eue depuis longtemps, à la pensée de Marthe. Il revêta la jeune fille, comme la voile au soir, mots éclatante peut-être, moins fière, à coup sûr, et moins superbe, mais plus séduisante encore !

Et cette vision, tout en le troublant, le charma.

Il appuya ses deux bras sur la barrière de chêne qui séparait sa cour de la route, et ferma un moment les yeux, comme s'il eût voulu se recueillir en lui-même.

— Eh ! bien, fit-il, tout à coup avec un geste brusque, moi aussi je veux aller à la messe !... On la dit pour tout le monde, j'imagine... et elle y sera !

S'il est vrai que Dieu ne tient compte

aux hommes que des actes dont il est le but et l'objet, on peut dire que cette messe n'augmenta pas de beaucoup le crédit de l'usurier sur le grand livre du ciel. Mais nous devons avouer qu'en ce moment ce n'était pas là son principal souci. Il n'adorait que Marthe : il n'y avait point d'autres divinités dans son ciel. L'idée de revoir la jeune fille lui donnait une pointe de gaieté. Il s'en allait d'un pas lesle, par un chemin couvert de mousse, entre les haies verdoyantes en sifflant comme un merle.

Il eût été difficile d'imaginer une plus délicieuse matinée d'automne. Ces fils légers, aériens, fins comme la soie, blancs comme l'argent, qu'une pieuse croyance fait tomber de la quenouille céleste de la vierge Marie, tissant les langes de l'enfant Jésus, laissaient flotter dans l'espace leurs réseaux, aériens qui rayaient l'atmosphère de mille traits lumineux ; des fleurettes aux nuances éclatantes changeaient en tapis diaprés le gazon des prairies ; çà et là, par intervalles, les grands pomriers avançant au-dessus de la route leur bras vigoureux, où se suspendaient en grappes pressées de grosses pommes teintées d'or ou rehaussées de vermillons. Les rouges-gorges, ces rossignols de l'automne, chantaient dans les plus hautes branches. Jollivet se disait à lui-même qu'il faisait bon vivre, par des matinées comme celle-là, et qu'après tout il valait mieux être sur la terre que dessous. Les paysans qu'il rencontrait, voyant sa mine